



## 50<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Panel sur les causes profondes des violations des DH contre les Rohingya et d'autres minorités au Myanmar

#### Intervention du Luxembourg

Merci Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Nous remercions les panelistes de la société civile pour leurs témoignages et recommandations, notamment de mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'Arakhan. Nous remercions également les pays de l'Organisation de la Coopération islamique pour leurs efforts continus pour rappeler au monde la situation dramatique des Rohingya, de même que le Bangladesh pour tous les efforts humanitaires consentis à l'accueil de cette population.

En attendant un verdict de la Cour internationale de Justice, il est déjà clair que la junte militaire, le Tatmadaw, ne respecte pas les mesures conservatoires ordonnées par la Cour.

Il a été signalé par de nombreux intervenants que la répression contre les Rohingya dure depuis des décennies, fondée sur une politique de discrimination raciste et la non-reconnaissance des droits universels et de la dignité humaine des Rohingya. De nombreuses ONG nationales et internationales et le Bureau de la Haute Commissaire nous ont alerté pendant des années à cela.

Devant un Conseil de sécurité bloqué, le Conseil des droits de l'homme a joué son rôle et a mis en place les mécanismes qui nous permettent de comprendre les causes profondes de cette situation.

Le Tatmadaw a tellement l'habitude de pouvoir agir en toute impunité, que tous les moyens lui semblent bons pour consolider son emprise sur le pouvoir et les richesses du pays. Un de ces moyens a été la répression, puis à partir d'août 2017, le génocide, contre les Rohingya. D'autres moyens sont la répression organisée contre la société civile et la presse, ainsi que des crimes contre l'humanité contre d'autres groupes ethniques.

Une partie de la responsabilité pour ce génocide et ces autres crimes incombe au petit nombre de pays qui continuent de soutenir la junte, ainsi qu'aux entreprises privées identifiées par le Rapporteur spécial et la Mission d'établissement des faits dans leurs rapports successifs. A eux de reconnaître et prendre leurs responsabilités.

Mesdames et Messieurs les panelistes,

*Que recommandez-vous à l'ASEAN pour revitaliser son approche de médiation?*

Je vous remercie de votre attention.